

Syndicat des transports d'Ile-de-France

Délibération n° 2007/00449

Séance du 11 juillet 2007

**ADAPTATION DE L'OFFRE DU METRO
LIGNE 3**

Le conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France,

VU l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France ;

VU le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile de France ;

VU le décret n° 2005-664 du 10 juin 2005 portant statut du Syndicat des transports d'Ile de France et modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France ;

VU le contrat du 19 janvier 2004 conclu entre le Syndicat des transports d'Ile de France et la RATP, notamment son annexe II.1. (service de référence)

VU le dossier technique N° 359 relatif au renforcement de la ligne 3 enregistré par le STIF le 7 juin 2007 ;

VU le rapport n° 2007/00449 ;

VU l'avis de la commission de l'offre de transport en date du 5 juillet 2007 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : Le service de référence de la ligne 3 du métro est augmenté à hauteur de 144 207 KT commerciaux, selon un niveau de service défini en annexe jointe.

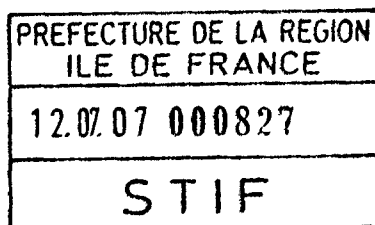
ARTICLE 2 : La rémunération additionnelle pour le contrat avec la RATP s'élève à 0,536 M € (HT 2003) pour l'année de mise en service et à 0,920 M € (HT 2003) en effet année pleine.

ARTICLE 3 : La directrice générale est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat des transports d'Ile-de-France.

Le président du Conseil
du Syndicat des transports d'Ile-de-France



Jean-Paul HUCHON



Annexe

Méto ligne 3 Fréquences de passage Plein trafic

	Voie 1	Voie 2
05:30:00	3	3
06:00:00	5	7
06:30:00	8	9
07:00:00	12	12
07:30:00	16	16
08:00:00	16	16
08:30:00	18	17
09:00:00	16	16
09:30:00	16	16
10:00:00	13	10
10:30:00	9	9
11:00:00	8	8
11:30:00	9	9
12:00:00	8	8
12:30:00	8	9
13:00:00	9	8
13:30:00	8	8
14:00:00	9	10
14:30:00	10	10
15:00:00	10	12
15:30:00	12	12
16:00:00	15	15
16:30:00	15	15
17:00:00	15	15
17:30:00	15	15
18:00:00	15	15
18:30:00	15	15
19:00:00	11	13
19:30:00	10	9
20:00:00	9	8
20:30:00	6	6
21:00:00	6	6
21:30:00	6	6
22:00:00	5	4
22:30:00	4	4
23:00:00	4	4
23:30:00	4	4
00:00:00	4	4
00:30:00	4	4
01:00:00	1	0
	387	387

Voie 1 : direction Pont de Levallois

Voie 2 : direction Gallieni